

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/12/23/2020040022/justel>

Dossier numéro : 2019-12-23/02

Titre

23 DECEMBRE 2019. - Arrêté ministériel portant désignation des structures compétentes pour l'accompagnement des candidats-indépendants

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-01-2022 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 09-01-2020 page : 353

Entrée en vigueur : 01-01-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2022-01-18/02, art. 3, 002; En vigueur : 01-01-2022>